

Chicopee.—Remerciements et reconnaissance à la Ste-Vierge pour faveur obtenue. Ci-inclus \$1.00 pour deux messes.—Mlle A. G.

Central Falls.—Madame J. L. G. remercie N.-D. du Cap pour une guérison et envoie 50 cts pour une messe d'actions de grâces.

Sandy Bay.—Madame M. D. remercie la Vierge du Cap pour sa guérison.

St-Maurice.—Mon enfant avait mal à un bras. J'attribue sa guérison à St-Joseph.—Mme J. R.

St-Jean des Piles.—Guérison de mon enfant après promesse d'abonnement.—Ls. L.

St-Timothée.—En reconnaissance d'une guérison obtenue, j'offre 50cts. pour une messe d'actions de grâces.—Mme Z. G.

Lamoureux.—Je remercie la Vierge du Cap pour une grâce obtenue. Off. \$1.00.—Une abonnée.

Trois-Rivières.—Mille actions de grâces à N.-D. du Cap pour faveurs signalées. Off. \$5.00—Dame E.H.

—Faveur obtenue. Off. \$2.50.—Mme O. R.

Louiseville.—Après avoir promis de faire un pèlerinage et de continuer mon abonnement j'ai été guéri d'une maladie grave.—Un abonné.

—Remerciements pour la guérison de ma petite fille.—Mme E. S.

St-Maurice.—Guérison d'un mal d'yeux.—Mme G. B.

Montreal.—Je m'abonne en reconnaissance d'une faveur obtenue. Mme V. C.

St-Cyrille.—Je remercie N.-D. du Cap pour avoir protégé mon mari dans ses voyages et pour l'heureuse naissance de mon enfant.—Mme M.P.

Ste-Angèle de Laval.—J'avais promis à N.-D. du Rosaire de m'abonner à ses Annales si elle me conservait l'usage de ma vue. Elle a entendu ma demande et m'acquitte de ma promesse avec reconnaissance.—Mme M. C.

St-Zéphirin.—j'inclus \$3.00 pour six abonnements afin de remercier N.-D. de ma guérison dans deux maladies graves.—Mme Norber A.

St-Jacques des Piles.—Je remercie N.-D. du Cap pour une faveur obtenue après une neuvaine et j'offre 50cts. pour une messe d'actions de grâces.—J. D. F.

St-Theophile.—Remerciements pour la guérison de mon enfant après promesse de pèlerinage.—Une abonnée.

Herouville.—J'attribue la guérison de mon enfant à N.-D. du Cap.—A. B.

St-Cyrille.—Remerciements à N.-D. du Cap pour avoir réussi cet hiver dans mes entreprises pour la coupe du bois.—P. G.

Louiseville.—Faveur obtenue.—Une abonnée.

Montreal.—Reconnaissance à N.-D. du Cap pour faveur signalée.—Mme D.

St-Stanislas.—Guérison d'un mal d'yeux après avoir fait usage des roses bénites.—W. G.

Herouville.—Reconnaissance pour guérison d'une maladie grave.—Mme A. D.

St-Narcisse.—Sincères actions de grâces pour une guérison. Off. 80cts. pour une neuvaine de lampe.—Mlle E. V.